

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres : 13

Membres en exercice : 13

Membres présents : 7

Membres absents : 6

Séance du 28 mars 2024

Sous la Présidence de Christian OST, Vice-Président

Membres élus présents : Christian OST, Elisabeth TAGLANG, Isabelle UNTEREINER.

Membres nommés présents : Eddy COUSINARD, Patrizia GONZALES, Betty SCHALL, Geneviève THOMASSIN.

Membres absents excusés : Cécile DELATTRE, Bernard SAETTLER, Michela COLNAGHI-PIERRE, Georges HAYEK.

Budget primitif 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction comptable M57

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré,

ADOPTE

le Budget Primitif 2024 dont la balance générale s'établit comme suit :

- dépenses de fonctionnement :	36 251.62 €
- recettes de fonctionnement :	36 251.62 €
- balance :	0 €
- dépenses d'investissement :	0 €
- recettes d'investissement :	0 €
- balance :	0 €
- balance générale :	0 €

Adopté à l'unanimité

Certifié conforme et exécutoire
Le 2 avril 2024,

La Présidente,
Cécile DELATTRE

